

CHAILLY-EN-GÂTINAIS

Bulletin municipal



Nos annonceurs

En insérant un encart publicitaire dans notre bulletin municipal, les annonceurs nous permettent de réduire le coût d'impression. La municipalité les remercie pour leur participation.

OH DELICES DE LORRIS
Boulangerie - Pâtisserie



Aline et Jean-Baptiste PIGET
26, Place du Martroi – 45260 Lorris
02.38.92.41.12

A LAU PIZZA
Samedi : Chailly en gâtinais
Place de l'église de 17h à 21h
07.60.47.79.55



Retrouvez également notre carte et nos emplacements sur Facebook : "A LAU PIZZA"

Les Saveurs de Christopher



- ◆ Evénements gourmands
- ◆ Traiteur
- ◆ Chef à domicile

06 45 33 37 06
lessaveurs.wix.com/de-christopher45

Instant Douc'heure

Magali

Esthéticienne à domicile

06.50.79.45.82

facebook : fb.me/instantheure

siret:84169866500012



CAILLAT TP
TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT - AMENAGEMENT

21 route de la Cour Marigny
45260 Lorris
02 38 94 22 60 - caillattp@orange.fr

AMG
aménagement
Plâtrerie - Isolation

1 rue du Solin - 45120 Châlette-sur-Loing Tel: 02 38 98 75 40 I
Fax: 02 18 88 60 10 amg.platrerie@icloud.com
SIRET : 448 835 090 00045 - APE 4120A

www.amg-isolation.fr

Domaines d'intervention :

- Enduits plâtre
- Isolations
- Faux plafonds
- Double cloisons
- Cloisonnement
- Cloisons amovibles



Ferme de Romaison

45260
Chailly en Gâtinais

06 19 95 18 86
coffineau.etienne@orange.fr
www.fermederomaison.com

Etienne Coffineau
Polyculture Elevage - Apiculture



TAXI D'AUREL' Aurélie Jay
06 86 65 37 46



Le mot du Maire

Chères Calliaciennes, chers Calliaciens,

Le voilà enfin. Le bulletin municipal a pris beaucoup de retard cette année mais il est finalement là. C'est pourquoi mon introduction sera courte.

Un début d'année 2022 encore difficile avec la pandémie de COVID-19. Il semblerait que de guerre lasse nous ayons pris le parti de vivre avec.

Une fin d'année pas plus simple pour les éleveurs de la filiaire avicole, avec la présence de foyers de grippe aviaire dans plusieurs élevages des communes voisines. Même si aucun éleveur de la commune n'a été touché, ils ont tous été impactés par les restrictions sanitaires imposées et aucune indemnisation n'est pour l'heure envisagée par les services de l'État pour les manques à gagner.

En ce qui concerne la commune, le projet dominant, commencé en 2022, est la réouverture du commerce, dans de nouveaux locaux. Les travaux ont commencé et devraient s'achever au printemps. Les ateliers municipaux sont maintenant dans un nouveau bâtiment dont l'intérieur reste à organiser.

Dès que cela sera possible, nous organiserons des portes ouvertes qui vous permettront de découvrir ce nouvel équipement.

Nous vous présentons tous nos vœux pour 2023, de bonheur, de santé et de réussite.

Recensement

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie : contact@chailly-en-gatinais.fr

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site :

le-recensement-et-moi.fr.

Bulletin Municipal de Chailly-en-Gâtinais n°31 - année 2023

Mairie, 1 rue du Port - Tél.: 02 38 96 26 70

mél : contact@chailly-en-gatinais.fr

site : www.chailly-en-gatinais.fr

facebook : www.facebook.com/chaillymairie

Directeur de la publication : Hervé Vasseur

Imprimé à Villemandeur par l'imprimerie Leloup

textes et photos sous licence CC BY-NC-ND



État civil

Naissances :

7 naissances sur la commune dont :

- Amélya DURLICQ
- Gabin GUILLET
- Masha Isabelle PEDRINI

Décès :

- 23 mars Claude BEILLOT
- 25 avril Ginette BOSSARD
- 4 mai Marguerite DURAND épouse PINCON
- 14 mai Michèle LABRUDE épouse SEEL
- 20 juillet Suzanne SURUSCA
- 29 juillet Robert RAFFARD
- 16 décembre Simone GAIN
- 20 décembre Jeannine CORBEL épouse PARUTTO

Mariages :

- 23 juillet entre Aure GRIGNON et Morgan LEFEBVRE
- 22 octobre entre Lucile GALOPIN et Bryan GATINEAU



Aure GRIGNON et Morgan LEFEBVRE



Lucile GALOPIN et Bryan GATINEAU

Parrainage civil :

Ambre et Liam GATINEAU



PACS :

- 21 avril entre M. Frédéric SOFIA et Mme Kuriko SATO



Nouveaux habitants

Au moins 17 biens vendus sur l'année et donc de nouveaux habitants pour la commune.

Les réalisations de 2022

Continuité et fin de la numérotation des rues :

L'an dernier nous avons expliqué les raisons de cette démarche ; elle a été finalisée cette année. Nous avons également dû compléter une base d'adresses nationales où toutes les parcelles de la commune ont été identifiées par le numéro correspondant.

Cette base est consultable sur le lien :

<https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale/45066#12.4/47.939/2.527>

Achat pour les services municipaux

- une débroussailleuse

Travaux effectués par les employés municipaux

Déménagement

- Un travail qui a nécessité beaucoup d'heures, le déménagement des ateliers municipaux.

Fleurissement

- Poursuite du fleurissement du chemin du city stade avec recyclage d'anciens lavabos d'école en zinc transformés en jardinières, et fabrication de supports en bois pour accueillir des potées diverses.
- Suite à l'aménagement du nouveau carrefour Chemin de Chevillon, préparation d'un parterre avec terreau et terre végétale et plantation de millepertuis.

Décorations lumineuses

- Vu la conjoncture actuelle, il a été décidé de supprimer les illuminations de traversées de rues, ceci représente une économie non négligeable car la commune doit faire appel à une entreprise extérieure qui intervient avec une nacelle. Malgré tout il a été mis en place un sapin de Noël sur la place de l'église. Ce sapin est un don de Madame Bossard Sylviane. Le pont du canal et la mairie ont également revêtu leurs habits de lumières.

Divers

- Nettoyage de la placette Rue de la Clémendière, des arbres morts ont été abattus.
- Nettoyage de fossés jurés au Fort, à la Besace et aux Vallées route de Noyers.

Travaux réalisés par des entreprises extérieures

- Abattage de six pins placette Chemin des Bourcheveaux, par l'entreprise Sedorne.
- Changement de 2 poteaux incendie défectueux, route de Thimory et rue de l'Épinière par l'entreprise Exeau.

Travaux réalisés par le Département

- L'installation du réseau fibre s'est poursuivi, avec les premières éligibilités au cours du mois de mai. L'essentiel des habitations (bourg et lotissement de Romaison) peut maintenant être raccordé à la fibre. Pour certains écarts, il faut encore patienter un peu, l'objectif du département restant fin 2023.
- Pour l'instant, deux opérateurs proposent le service, mais à terme tous seront disponibles. Il n'est pas indispensable de se précipiter.
- Pour savoir si vous êtes éligibles, il faut vous rendre sur le site web :

<https://lysseo.fr/test-deligibilite/>

et tester votre adresse.

À Chailly en 2022



Tout au long de l'année,
installation de la fibre



Remise des prix des maisons fleuries,
11 mars 2022



Élections :
les 10 et 24 avril 2022 pour les présidentielles,
les 12 et 19 juin pour les législatives



Tour du Loiret
14 mai 2022



Cérémonie du 8 mai 2022, en compagnie des
enfants de l'école de Chailly

Concours de pêche de l'AAPPMA
11 juin 2022



Animation de l'AAC lors du
repas du 13 juillet 2022

Repas du 13 juillet 2022



Remise de la médaille d'honneur
régionale, départementale et
communale Argent à Didier
Dalançon, pour 20 ans au service de
la commune.
14 juillet 2022



Chêne tombé rue du Marchais-Pinard
5 septembre 2022

Mise à l'eau du Canaloux, par
l'association des Canaloux de
Chailly, 9 septembre 2022



Commémoration du
11 novembre 2022

Réouverture du chalet du rêve, après
2 ans d'interruption, décembre 2022



Concours des maisons fleuries

Maisons fleuries

Comme annoncé l'an passé le concours s'est déroulé sur inscription. Cinq personnes se sont inscrites, deux ont été retenues et présentées au département par l'intermédiaire de la SHOL (société d'horticulture d'Orléans et du Loiret). Ces deux personnes ont reçu une récompense (un pied de framboisier et un pied de cassis). La commune récompensera les 5 participants qui recevront des bons d'achat.

La commission fleurissement s'est réunie au nouveau carrefour chemin de Chevillon pour envisager le fleurissement de ce lieu.



Maisons primées :

- 11 rue de la Pâture aux Bœufs, M. et Mme Chardeau
- 8 chemin de Chomeplate, M. et Mme Tardif
- 8 route de Montargis, Mme Guyader
- 5 Pré des Regains, Mme Ribayrol
- 11 chemin de Chevillon, M. Galopin



UNA ADAPA



Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
Adapa du pays de Lorraine

Un peu d'histoire



L'association d'Aide à domicile est implantée sur le Pays de Lorraine depuis 1975. Nous sommes là pour vous permettre de vivre chez vous le plus longtemps possible en ayant à vos côtés une personne qui vous aide dans votre vie quotidienne, ou de façon ponctuelle tout en maintenant votre lien social.

Nos Services d'aide à domicile



Aide à l'autonomie

Aide au lever et au coucher
Aide à la toilette



Aide au repas

Courses et préparation des repas
Aide à la prise des repas



Accompagnements

Accompagnement aux courses
Promenades
Rendez-vous médicaux



Aide-ménagère

Entretien du logement
Entretien du linge
Repassage



Aide administrative

Démarches administratives
simples.

Nos Services Annexes



Télé Assistance

Nous procédons à
l'inscription et à
l'installation de l'appareil



Portage des repas

Nous assurons le
portage des repas qui
sont élaborés par
l'EHPAD de Lorraine, la
résidence d'Emilie

Avantages fiscaux

50% des dépenses de services
à la personne sont éligibles
au crédit d'impôt sur le revenu.

Nos services peuvent être financés
par :

- L'allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
- Les caisses de retraite (MSA/-CARSAT)
- L'assurance maladie (dans certaines situations)
- Les mutuelles (en cas de sortie d'hôpital).

Besoin de plus d'informations ? Contactez-nous :

ADAPA du Pays de Lorraine
7 route de la Forêt BP23
45260 LORRIS
02.38.94.83.49



Site Internet :

www.adapalorraine.fr

E-mail



adapa.lorraine@wanadoo.fr

À Chailly il y a cent ans - Année 1922

Lors de la séance du conseil du mois de février 1922 le président donne lecture d'une circulaire de Monsieur le préfet annonçant un supplément temporaire du traitement des receveurs-percepteurs de 80 % mis à la charge des communes. Le conseil refuse de voter le crédit de cette augmentation.

Des décisions concernant le cimetière :

On constate que les racines des platanes qui se trouvent devant le mur d'entrée du cimetière ont provoqué l'apparition de lézardes menaçantes pour l'avenir de ce mur. Après un débat entre les partisans de la suppression des racines et ceux de l'abattage des arbres, c'est la deuxième solution plus catégorique qui l'emporte. Toujours concernant le cimetière, le conseiller Marois fait savoir qu'il a reçu des réclamations sur la façon dont le fossoyeur assure son entretien et propose qu'une commission se rende sur les lieux pour examiner les mesures à prendre. Enfin, un conflit avec un administré se termine par une décision que l'on hésiterait, sans doute, à prendre de nos jours... Un calliacien a fait ensevelir temporairement un membre défunt de sa famille dans le cimetière et tarde à faire une demande de concession. Après plusieurs lettres recommandées restées sans réponse, le Maire fait savoir à l'intéressé que, faute d'achat d'une concession à perpétuité avant le premier juin 1922, le corps sera exhumé pour être ré-enseveli le long du mur du cimetière... On ne sait comment l'affaire se termina...

Mauvais état des chemins ruraux :

Un conseiller expose l'état lamentable dans lequel se trouvent la plupart des chemins ruraux et propose que le cantonnier communal, secondé par un aide, consacre un mois entier aux travaux de réfection les plus urgents, notamment le comblement des ornières et l'aplanissement du sol.

Les hannetons passent à l'attaque :

Le maire signale un phénomène préoccupant pour les jardiniers et cultivateurs. Chailly est envahi par des hannetons qui créent des dégâts sur les végétaux. Mais aucune mesure de

destruction n'est prise.

Réparation de la toiture de l'église :

Le conseil décide de faire réparer le clocher et la toiture de l'église dont plusieurs tuiles et ardoises sont manquantes.

Il n'y aura pas cette année de festivités pour le 14 juillet.

La première célébration de l'Armistice depuis la fin de la guerre aura lieu le dimanche 12 novembre avec retraite aux flambeaux, défilé dans le village, arrêt au Monument aux Morts et vin d'honneur dans une classe de l'école.

On renouvelle pour une période de 15 ans l'engagement financier de la commune visant les dépenses de la subdivision des sapeurs-pompiers. L'effectif de cette subdivision en 1921 est de 26 pompiers dont un officier.

Quels sont les événements marquants de cette année 1922 en France et dans le monde ?

En France :

Désavoué par le président Millerand sur sa politique à l'égard de l'Allemagne le premier ministre Briand démissionne et est remplacé par Poincaré. Après un procès retentissant, le meurtrier célèbre Landru convaincu d'avoir assassiné et brûlé 11 victimes est guillotiné.

Dans le monde :

Le vote à une courte majorité de la partition de l'Irlande est suivi d'une guerre civile qui durera plus d'un an. L'Égypte accède à l'indépendance mais les Britanniques gardent le contrôle du Canal de Suez. En avril, Staline est élu au poste de secrétaire général du comité central du parti communiste. En octobre, les fascistes italiens marchent sur Rome. Le roi Victor-Emmanuel III installe Mussolini au pouvoir. En décembre, la Société des Nations donne mandat à la France pour administrer la Syrie et le Liban. La Russie devient l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques. À l'époque vous auriez pu apprendre ces nouvelles si vous aviez été l'heureux possesseur d'un des premiers postes T.S.F qui viennent d'apparaître en Europe.

Le repas des Anciens



Le repas offert aux plus de 65 ans a eu lieu dimanche 11 décembre. Il a rassemblé 78 personnes. La décoration des tables a été réalisée par une conseillère membre de la commission aide sociale :
Sandra David

Pour cette occasion la commission "aide sociale" a choisi le traiteur "les Saveurs de Christopher"



"Guinguette et chansons" assurait l'animation. Les Calliaciens résidents des maisons de retraite recevront des gourmandises chocolatées.

Les nouveaux ateliers municipaux



Les travaux ont débuté fin juin début juillet, avec le terrassement.

En juillet, fondations et pose des platines.



Après les congés d'été, montage de la structure du hangar.



Dalle de béton.

Pose des parois



ORPADAM-CLIC

L'association ORPADAM CLIC a pour but de venir en aide aux personnes âgées. Elle informe les seniors sur leurs droits et propose des ateliers de prévention : se sensibiliser au bien vieillir et préserver son capital santé.

Atelier Corps et mémoire : un atelier de 12 séances d'une heure s'est tenu à Chailly-en-Gâtinais.

Chaque séance était composée de plusieurs exercices de mémorisation en mouvement. Il était demandé aux participants de se remémorer un exercice (des pas de danse...) qui a été réalisé lors de la séance précédente.

Le but étant de permettre aux participants d'obtenir des automatismes et des clés pour faciliter la mémorisation au quotidien, développer la concentration, le repérage, l'attention.

Objectifs de l'atelier :

- Accompagner les retraités dans une prévention au quotidien
- Entretenir la mémoire grâce à des apprentissages ludiques
- Faciliter la mémorisation dans le mouvement (participants moyenne d'âge 70 ans)
- Diversifier les stratégies d'apprentissage pour l'entretien de la mémoire
- Proposer des exercices appropriés et accessibles à tous
- Stimuler à titre préventif certaines fonctions mentales « engourdies » (mémoire auditive, mémoire olfactive...)
- Rompre l'isolement des participants
- Créer une dynamique de groupe
- Donner la possibilité à chacun de progresser à son rythme et d'être acteur de sa propre prévention



ORPADAM-CLIC

25, Faubourg de la
Chaussée

45200 Montargis

02.38.85.33

contact@orpadamclic.fr

www.orpadamclic.fr

Rappels réglementaires

Horaires mairie :

Permanences administratives le lundi de 10h à 12h et le jeudi de 16h à 18h.

Cependant le secrétariat s'adapte et propose aux administrés la possibilité de prendre rendez-vous au 02 38 96 26 70 ou par mail : contact@chailly-en-gatinais.fr

Rencontre du maire et des adjoints sur rendez-vous. Contacter la mairie.

Le week end et les jours fériés la commune dispose d'un numéro d'astreinte : 07 69 71 00 24

Bruits de voisinage : Lors de vos travaux de jardinage et bricolage il convient de respecter des horaires soit :

du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h uniquement.

Brûlage : Il est interdit par arrêté préfectoral du 9 juin 2017 de brûler des déchets verts ainsi que les déchets de toute autre nature. Cependant des solutions sont apportées pour les déchets verts.

Sictom : Le ramassage des ordures ménagères a lieu le vendredi matin sur la commune, il est donc conseillé aux habitants de sortir leur conteneur aux emplacements prévus le jeudi soir. En cas de jours fériés la collecte est décalée d'un jour.

Il est constaté chaque semaine des dépôts sauvages sur les chemins communaux mais aussi aux abords des colonnes de tri. Ces actes d'incivilité nuisent à l'environnement. Ils sont passibles d'une amende, en application du pouvoir de police du maire. Avant d'arriver à la sanction il est demandé aux administrés d'essayer de respecter le règlement, ceci évitera le ramassage régulier des déchets par les services municipaux ainsi que les déplacements en déchèterie qui sont facturés à la commune.



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans le contexte de crise énergétique, la consommation d'électricité pourrait être supérieure à la production malgré les efforts collectifs de sobriété énergétique.

En dernier recours, une solution appelée « délestage » permet de réaliser des **coupures temporaires, d'une durée de 2h, maîtrisées et localisées, par zone géographique, au moment des pics de consommation d'électricité le matin de 8h à 13h et le soir de 18h à 20h.**

Ce dispositif est activé à la demande de RTE (gestionnaire du réseau de transport) et mis en place par Enedis (gestionnaire du réseau de distribution) directement sur le réseau électrique moyenne tension.

ÊTRE ALERTÉ SUR LE SITE WWW.MONECOWATT.FR

Rendez-vous sur le site www.monecowatt.fr pour vous inscrire à l'**alerte « vigilance coupure »** et participer aux actions de sobriété à travers des éco-gestes.

À RETENIR

Les potentielles coupures temporaires peuvent intervenir

- Entre 8h et 13h
- Entre 18h et 20h



E DE L'HIVER

entiel délestage sur le réseau électrique



EN PRATIQUE

JE N'AI PAS ACCÈS À INTERNET ?

Je peux appeler le **09 70 82 00 70** (serveur vocal)

MESURES DE PRECAUTIONS A PRENDRE

- **Ne pas utiliser l'ascenseur**
- **Limiter l'ouverture** de votre frigo et des fenêtres pendant la coupure
- **Prudence** lors de l'utilisation de bougies
- **Ne pas recourir** à des solutions d'alimentation électrique non sécurisées
- **Ne pas manipuler le disjoncteur ni le compteur pendant la période de coupure**

BON À SAVOIR

- **Les techniciens d'Enedis ne sont pas impliqués** dans le cadre des coupures temporaires liées au passage de l'hiver, **elle seront réalisées à distance.**
- Ces potentielles coupures temporaires **ne sont pas effectuées via le compteur électrique.**
- **La réalimentation électrique s'effectuera automatiquement à distance** sans aucune action de votre part.

En cas de travaux sur le réseau, téléchargez l'application **Enedis à mes côtés** ou contactez le Centre d'Appels Dépannage d'Enedis **par téléphone 24h/24, 7j/7 : 09 726 750** + deux chiffres de votre département.

Enedis, qui sommes-nous ?

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Carrefour Chemin de Chevillon - RD38

Travaux de reprofilage du carrefour afin d'améliorer la sécurité en réduisant la vitesse sur le chemin de Chevillon.



Début des travaux, grattage de la couche d'asphalte existante



Suppression du terre-plein central



Couverture par une couche d'asphalte

Installation des bordures



Vue depuis le chemin de Chevillon

Carrefour terminé, vue depuis la RD38



Coût total des travaux 14 008,00 € HT
Subvention du département sur les amendes de police (équipement de sécurité) 8 576,00 €
Reste à charge pour la commune 5 432,00 €



Travaux de voirie réalisés par la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais



Enrobé du carrefour RD38 - Chemin de Chevillon, en accompagnement de la modification du carrefour.



Colmatage de fissure
impasse de la Bécasserie



Reprofilage route de Coudroy

Un Calliacien à l'honneur

Lundi 19 décembre 2022, Arnaud Asselin recevait à la mairie des mains du député Richard Ramos la médaille de Chevalier du Mérite Agricole.

Celle-ci récompense son travail d'éleveur amateur de volailles depuis 1994 et aussi de juge de concours depuis 2003. Une passion qu'il vit à côté de sa profession - il est professeur d'anglais au Lycée Saint-Louis de Montargis - et qui lui a fait gagner plusieurs championnats avicoles.

Sa démarche s'accompagne d'une volonté de sauvegarder les races locales et de les perpétuer, car elles sont le réservoir nécessaire à la production avicole commerciale.

Une passion, on peut la vivre mais c'est mieux de la partager : c'est ce que fait Arnaud Asselin en transmettant son savoir et en formant de futurs juges pour les concours avicoles.



Une histoire de café



<-- 1988

2021-->

Comme le temps est passé !

33 ans en fait !

Comment résumer une histoire de 33 ans en quelques mots ?



Résumer l'histoire de notre petit café toujours ouvert, étroitement lié et attaché à l'histoire de son village, Chailly, puisque situé en son cœur. Son existence en ses murs depuis les années 1900, comme Café de la Place ou de l'Église avec les familles Rousseau, Vigouroux, pour devenir Le Calliacien avec nous, les Righi, en a fait le lieu incontournable et privilégié de rassemblement, de rendez-vous, de rencontres, d'échanges, de découvertes, de retrouvailles, de détente, d'animation, de services, de publicité ; un lieu de vie et de commerce, vivant, animé, « le cœur battant du village » et de son bourg ; un témoin, un partenaire, un compagnon précieux, familial, présent et attachant. Resté en son jus, à l'identique depuis tout ce temps, a fait, sans aucun doute son charme, sa particularité, son authenticité, sa singularité ; un fief, un troquet, vestige d'une autre époque, un bistrot atypique ou au contraire, typique de nos campagnes, un café sympa, convivial, chaleureux, intergénérationnel, familial, accueillant, tranquille et à en croire certains... une curiosité. Sans oublier un lieu de multi-services et d'activités commerciales, pratiques et de dépannage. Fermer ses portes, c'est fermer le livre de son histoire... Reste la résonance des rires tonitruants autour de parties acharnées et interminables de 421, le gling gling des clochettes d'entrée, la radio en fond sonore permanent, le bruit martelant et chuintant de la machine à café, le souvenir de visages disparus aujourd'hui, la mémoire d'évènements du passé (défilés de majorettes et de pompiers au 14 juillet, fête du 15 août rassemblant une foule de visiteurs, retraites aux flambeaux, concours enflammés de babyfoot...), l'écho de conversations croustillantes, savoureuses et drôles, les débats passionnés et animés, chasse, pêche de préférence mais pas que, les mots simples et répétés du quotidien, les habitués et leurs habitudes, l'empreinte de bien de personnages hauts en couleur dignes pour certains des romans de Pagnol et cette ambiance... cette bonne humeur... ces bandes de potes... ces allées et venues continues... ce brouhaha... ces chahuts... ces éclats de voix... permanents, omniprésents ! Que de souvenirs gravés ! Que d'histoires de café ! Que d'anecdotes à raconter, que de bêtises dites et faites ! Des moments aussi de grande tristesse pour cause de mauvaises nouvelles comme la perte de clients appréciés et regrettés. Sinon quelques chinoiserries, quelques chicanes, quelques susceptibilités froissées, rien de bien grave, un café reste un café, ce n'est pas « une pharmacie » !

Résumer une clientèle essentiellement locale et des communes environnantes, une clientèle occasionnelle mais régulière, fidèle, appréciée, attachante, compréhensive, amicale, pleine de courtoisie et de gentillesse, nous témoignant sympathie, attachement et pour beaucoup, une amitié indéfectible et à qui nous devons tant ! Les acteurs de notre réussite et de notre notoriété. Vous accueillir et vous servir : un véritable plaisir et une fierté. Vos encouragements, votre soutien et votre aide : véritable moteur et source de motivation, à l'origine de notre longévité. Notre reconnaissance est infinie, notre gratitude, sincère. Nous avons tant partagé de nos vies personnelles... Pour nous, le café, lieu de vie et de travail, donc vie publique imbriquée, vie privée exposée, intimement confondues d'où des liens certains et réciproques. Une sorte de parenté, un sentiment d'appartenance... Vos témoignages et vos

marques de sympathie et d'amitié à la fermeture resteront des souvenirs chers à notre cœur. Ce fut réconfortant et inoubliable. Mille fois merci !

Résumer l'histoire d'un cafetier, Dom-Dom pour ses habitués, un homme de caractère et de relation, particulièrement attaché à son village et son cadre de vie. Un personnage ! Du genre gaulois ou homme des bois... rieur, farceur, sympathique, naturel, simple, bon enfant, bourru et grognon à ses heures (notamment à celles du repas !), d'une nature sociable, amicale, chaleureuse, généreuse, parfois excessive ; fédérateur et véritable animateur avec ses boutades, ses tacles, ses réparties, ses jeux de mots, son esprit réactif, son humour décapant, grinçant et décoiffant (âmes sensibles s'abstenir !), ses conversations animées et passionnées. Un talent certain pour « bousculer », divertir : « The one man show » à la Righi, l'attraction du coin, donnant l'envie aux clients, d'ici et d'ailleurs, d'un détour avec à la clé l'assurance ou le sentiment d'un bon moment passé et un goût de « reviens-y ». Sa conception du métier ? Un état d'esprit : accueil, services (à la carte, personnalisés, en dehors des heures et à toute heure !), présence, écoute, implication, disponibilité, régularité, politesse mais également respect, rigueur, discipline, sérieux, intégrité, honnêteté, discrétion ; un commerçant consciencieux et dévoué à sa clientèle... Des qualités indéniables même éprouvées par le temps avec pour toile de fond plaisir, rigolades et convivialité, des notions essentielles et indispensables selon lui pour tenir et traverser les aléas d'un quotidien usant et fatigant. Il a donné au Calliacien ses lettres de noblesse, fait sa réputation et sa renommée au delà des frontières de Chailly. En résumé, malgré une vie de travail et de labeur, un homme de cœur et d'esprit, authentique, spécial, intègre et, à l'image de son café, abîmé mais unique...

Vous comprenez désormais que d'honorer notre café, notre clientèle, son tenancier est pour moi une évidence, un besoin et un devoir, chacun méritant ces éloges. Vous ressentez, je l'espère, notre fierté et notre attachement pour ce métier : commerçant... dans un village, Chailly... en zone rurale... Tout un poème ! Mon roman en est la preuve ! En tout cas, l'assurance d'une bien belle aventure professionnelle, personnelle et humaine que je voulais louer et partager avec vous (enfin pour les courageux ou les survivants à cette lecture !). Clap de fin ! Le livre se ferme sur cette histoire... de café... Le cœur serré mais soulagé. Des regrets ? Sans doute et sans importance, nous ne garderons que le meilleur. Un souhait ? Que cette histoire ne tombe pas dans l'oubli et que cette vie de café rejoigne la mémoire collective pour ne pas dire, la postérité. Je laisserai à un client de la première heure, CK de Presnoy, les mots de la fin, touchants et réciproques, notés sur notre livre d'or :

« C'était un petit bonheur de 33 ans ! »

Sylvie Righi, votre « bistrotière », à la plume bien pendue !!

PS : Nous tenions à remercier la municipalité de Chailly, M. Le Maire et les membres du Conseil pour leur obstination à refuser l'idée même de perdre leur dernier commerce et d'œuvrer avec beaucoup de volonté, de courage, de ténacité et d'implication afin de trouver une solution en nous accordant attention et collaboration. Leur détermination, confirmant l'absolue nécessité de notre existence a valeur, pour nous, d'une véritable reconnaissance officielle, la certitude d'être moteur d'une dynamique, d'être essentiel à notre village. Nous avons le sentiment et le soulagement d'une fin de carrière aboutie, accomplie et récompensée ; notre travail valorisé. Un départ en retraite en toute sérénité, libéré du poids et de la responsabilité de la disparition du dernier commerce existant et survivant à Chailly, ce qui aurait été un crève-cœur. La concrétisation de ce projet de création d'un nouveau site, de transfert, de reprise est l'assurance pour la commune, de la pérennité d'un commerce de proximité multi-services, un pari sur l'avenir, un engagement... Il fallait oser ! Personnellement, nous n'osions espérer une telle issue, persuadés que le sort de notre commerce était scellé depuis longtemps. Mille fois merci de lui donner la chance de pouvoir renaître, tel « le Phénix » !

Tous nos vœux de réussite accompagnent les futurs gérants.

Le SIRIS de Chailly, Presnoy, Thimory

Le mot du président

Petit changement notable à l'école de Chailly-en-Gâtinais en cette nouvelle année scolaire, le départ d'Anne Aymerial l'institutrice des CE2, partie pour une nouvelle aventure professionnelle en tant que conseillère pédagogique de circonscription. À l'école de Chailly-en-Gâtinais, les effectifs restent stables quand l'école de Thimory enregistre une baisse du nombre des élèves.

Si l'épidémie de covid 19 perd du terrain, elle hante encore notre quotidien car les contaminations courent toujours et peuvent mettre en difficulté le fonctionnement de l'école. C'est pourquoi je salue la réactivité, la disponibilité et l'engagement professionnel des agents du Siris qui s'adaptent aux circonstances quand il faut palier l'absence des personnels. Une autre difficulté à laquelle est aussi confronté le Siris, c'est le contexte actuel de flambée du prix des énergies. Un contexte auquel le Siris n'échappe pas. Et pour preuve, le prestataire Sogeres en charge de la restauration scolaire des deux écoles a répercuté cette hausse en augmentant le tarif des repas de plus de 52 %. Afin que cette hausse ne pèse pas non plus sur le budget des familles, les Communes et le Siris en ont pris une partie à leur charge. Le Siris a entériné une augmentation de 0,60€ du coût du repas. Les finances du Siris n'étant pas extensibles, celui-ci travaille à trouver une solution pour que les familles n'aient pas à subir de plein cette hausse et préserver l'exercice budgétaire du Siris.

Au regard de la conjoncture économique, il y aura peu de travaux sauf ceux nécessaires. Quelques menus travaux ont été réalisés comme le démontage de la structure de jeux à l'école de Thimory car elle n'était plus conforme. Il n'y aura pas de nouvelle structure de jeux car le Siris a fait le choix d'acquérir de nouveaux jeux de cour dont les enfants pourront pleinement profiter lors des récréations.

Entre l'inflation, la flambée du coût de l'énergie, l'épidémie de covid 19 toujours présente, le Siris maintient le cap et œuvre toujours au bien-être des enfants, épaulé par ses agents.

**Syndicat Intercommunal
de Regroupement d'Intérêt
Scolaire.**

8 rue des Ecoles
45260 Thimory
Téléphone : 02 38 89 51 10
siris-thimory@wanadoo.fr

L'école de Thimory

Directrice : Sandrine PLAT
Téléphone : 02 38 89 51 09
Email : ec-thimory@ac-orleans-tours.fr



Les élèves de l'école de Thimory sont allés au cinéma à Montargis (cinématernelle).

Les deux classes de GS-CP sont allées à l'arborétum des Barres à Nogent sur Vernisson.



Tous les enfants de l'école ont participé à la sortie à la ferme Coqalane à Chapelon.

L'école de Chailly-en-Gâtinais

Directrice : Clarisse BAGLAND
Téléphone : 02 38 96 30 14
Email : ec-chailly-en-gatinais@ac-orleans-tours.fr

- Claire Jouanneau, 22 élèves de CE1
- Marie-Angélique Orange 27 élèves de CE2
- Clarisse Bagland avec Romane Morand pour le remplacement du jour de direction (le mardi), 19 élèves de CM1
- Nathalie Deparday, 26 élèves de CM2
- Donc 94 élèves pour la rentrée 2022

Différents projets pour cette année :

- Cross de secteur le mardi 22 novembre, regroupant les écoles du canton, à l'étang des bois.
- MPF (Brigade d'intervention de gendarmerie pour la protection des familles) : intervention CM1 et CM2 le 29/11/22 : sur la loi, les incivilités et les dangers d'internet.
- Les CM2 partent en classe de neige à Combloux du 9 au 16 décembre 2022.
- Découverte du milieu aquatique en collaboration avec l'association de pêche de Chailly : intervention en classe puis pêche le long du canal en juin, pour les CM1 et CM2.
- Visite pour les 4 classes de l'exposition en sciences organisée par la FMRJC à Lorris le 21 mars.
- Musique : Concert en lien avec le festival de Sully en mai 2023.
- Randonnées régulières autour de l'école pour sensibiliser les élèves à la nature, l'environnement et son respect.

Ces projets peuvent être mis en place grâce aux délégués de parents et à l'association des parents « Chaprethi » qui mettent en place des opérations afin de financer toutes ces sorties. Les élèves de l'école bénéficient des structures sportives de Lorris toute l'année. Le transport est mis en place et payé par la communauté de Communes, pour aller à la piscine et au gymnase.

Chaque classe se rend deux fois par semaine à la piscine sur une période. Au gymnase, les enfants vont découvrir et s'entraîner dans différentes activités telles que l'escalade, le basket, le hand ball, la gymnastique..., de novembre à février.

Une intervention pour obtenir le « savoir rouler à vélo » est prévue après les vacances de février pour les CM1 et CM2.

La mairie de Chailly a mis à disposition de l'école le city stade pour les activités sportives en temps scolaire.

Nous avons remis en place cette année l'aide aux devoirs le soir, qui est assurée à l'école par des bénévoles, en lien avec le foyer de Chailly.



Association Sportive et Culturelle de Chailly

A.S.C. - Foyer des Jeunes

Laurie Rouannet, Présidente/secrétaire
06 15 80 23 99
Laurence Prochasson, Secrétaire/trésorière
02 38 96 25 65
email : foyerdesjeuneschailly@orange.fr



Nous vous proposons de venir vous détendre en rejoignant nos adhérents parmi divers ateliers sportifs et culturels, que vous pouvez essayer puis vous inscrire, tout au long de l'année. Certificat médical obligatoire pour les activités sportives ; 2 séances gratuites – possibilité de paiement par ticket CAF et coupon SPORT ANCV.

Vous pouvez participer aux cours de relaxation-sophrologie et de gymnastique à la séance, si vous ne pouvez pas y assister toute l'année ; un tarif adapté vous est proposé.

Venez nous rejoindre...



1 heure au jardin



Conseils jardins : taille, plantation, maladies, etc.
Questions - réponses, échanges, astuces...
Séance à thème : bouturage, greffage, taille, etc.
Sorties, balades botaniques...
4 à 5 séances par an, ouvertes à tous.
Pour connaître les dates, nous contacter.



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Samedi	Dimanche
Gymnastique (adultes)	18 h 30 19 h 30					
Patchwork (adultes)		14 h 00 17 h 00				
Relaxation - Sophrologie (adultes)				18 h 45 20 h 45		
Scrapbooking (adultes enfants)		18 h 30 21 h 30				
Danse Modern Jazz (horaires selon âge)			Nous consulter			
Relaxation enfant					10h30-11h30	
Randonnée pédestre et nordique (ados adultes)						9h - 12h selon calendrier

Associations des Aînés de Chailly A.A.C.

Yvan Falzon, Président

02 38 96 24 16

Nadine De Guerra, Vice-Présidente

02 38 96 22 38

Jean-Paul Goullier, Trésorier

02 38 96 34 91

Claude Houssack, Trésorière adjointe

02 38 96 13 21

Françoise Falzon, Secrétaire

02 38 96 24 16

Sylvie Legois, Secrétaire adjointe

Notre association compte actuellement 121 inscrits.

L'année 2022 a été particulièrement dense en manifestations diverses : 67 participants à la galette des rois, 2 sorties spectacles (opérettes) à Amilly, 1 repas-dansant-spectacle à Sully, une sortie-tourisme culturel à Saint-Sauveur-en-Puisaye (berceau de Colette) avec repas au restaurant du Lac du Bourdon, un voyage en car de 4 jours - 3 nuits pour assister au festival des cerfs-volants à Berck (52 participants), un repas-théâtre à Châtenoy (63 inscrits), deux repas dansants à la salle des fêtes (Carnaval et Saint-Aignan), organisation et animation de la fête des voisins du lotissement de Romaison, une sortie de Noël en covoiturage avec repas pour visiter le château de Sully-sur-Loire.

Au total une manifestation par mois. À cela il faut ajouter nos après-midis de jeux de société, nos marches, et initiations à la danse hebdomadaires.

L'année 2023 s'annonce aussi riche en manifestations diverses avec une reprise attendue de tous ceux qui y ont participé autrefois : le méchoui du 15 août dans le parc du presbytère. À noter également un voyage en Auvergne en car du 13 au 17 mai auquel participeront 53 adhérents...



Fête des voisins

Association les Amis de l'église Saint-Aignan

2022 fut une année très calme sur le plan des manifestations.

Le 27 novembre, à la demande des enfants de Chailly, eut lieu une après-midi récréative consacrée à la réalisation de calendriers de l'Avent avec du matériel de récupération. Le 19 décembre fut l'occasion d'une célébration de Noël en notre église.

Nous envisageons également une nouvelle rencontre avec les enfants de Chailly le 9 avril à l'occasion des vacances de Pâques. L'association compte 8 membres. Pour ranimer la vie de notre église nous espérons pouvoir offrir un concert avec la participation d'une chorale au printemps.

Françoise Falzon, Présidente

02 38 96 24 16

Sandra David, Vice-Présidente

Michelle Guyader, Trésorière

02 38 96 21 88



A.A.P.M.A. L'Ablette de Chailly

Didier Dumontoux, Président
06 80 91 63 23 / didier.dumontoux@laposte.net
Christian Kaufmann, trésorier
02 38 96 33 31 / kaufmann.christian@orange.fr
Dominique Righi, secrétaire
02 38 96 24 00 / righi.dominique45@gmail.com

En 2021, 185 cartes ont été vendues dont 38 pour des mineurs et moins de 12 ans.

En 2022, 217 cartes ont été vendues dont 36 pour mineurs et moins de 12 ans.

Environ 400 kilos de poissons divers en repeuplement sont mis tous les ans dans le canal d'Orléans.

Un concours de pêche pour les enfants de moins de 13 ans est organisé chaque année ainsi qu'une sortie initiation avec les enfants de l'école.



APE de Chailly, Presnoy et Thimory (APE ChaPreThi)

Jessica Billay, présidente
Audrey Portal, vice présidente
Amandine Grandjean, trésorière
Christelle Vaas, trésorière adjointe
Kelly Brun, secrétaire
Angélique Brague, secrétaire adjointe



L'Association des parents d'élèves de Chailly, Presnoy et Thimory (APE CHAPRETHI) a remis aux écoles le 27 septembre dernier 2 chèques, 3102€ pour Chailly et 2244€ pour Thimory soit 33€ par enfant.

Lors de l'assemblée générale du 30 septembre, l'élection du nouveau bureau a eu lieu.

Nos actions pour 2022 :

En novembre : Vente de sacs isothermes au profit des CM2 pour la classe de neige.

- 25 novembre : Présence au marché de Noël à Chailly où nous avons proposé uniquement des produits faits main (peinture sur rondin de bois, pâte fimo, chaussette de Noël, lingette réutilisable, bouillotte sèche, biscuits, confiture de Noël, sucre de Noël, miel ... bénéfice de 324,50€ au profit des deux écoles pour l'achat de jeux de société, craies, ballons, petites voitures, animaux... pour la pause méridienne.
- 17 décembre : Loto des enfants avec la visite du Père Noël organisé à la salle des fêtes de Chailly.

Nos actions pour 2023 :

- Ventes de saucissons, fromages et gâteaux (Bijoux).
- 18 mars en soirée : Loto des écoles organisé à la salle des fêtes Thimory.
- 19 mars : Présence au vide grenier de Chailly.
- 17 juin : Kermesse à l'école de Chailly.



Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook « APE Chaprethi » ou par mail à contact@apechaprethi.fr

Chailly Loisirs II

Pour toutes les manifestations nous recherchons des bénévoles
S'adresser à Sandra DAVID, tel 06 27 26 45 48
ou Hervé BASIN, tel 06 86 88 56 07
par mail : chaillyloisirs@gmail.com



Le début de l'année 2022 étant soumis aux contraintes sanitaires nous n'avons pas pu mettre en place la brocante du 20 mars, toutefois nous avons organisé à cette même date un marché des producteurs ainsi qu'un deuxième le 26 juin.

Le 13 juillet l'association a participé à l'organisation des festivités du 13 juillet en collaboration avec la mairie.

Le vendredi 25 novembre s'est déroulé à la salle des fêtes le marché de Noël.

Projets 2023

Brocante le 19 mars

5, 6 et 7 mai reconstitution historique Napoléonienne

23 septembre marché des producteurs

24 novembre marché de Noël

31 décembre réveillon

Les Canaloux de Chailly-en-Gâtinais

Lucien Ballot, Président
06 16 46 24 77
Patrice Bourillon, Vice-Président
06 86 74 08 34



le **Canaloux** en chiffres c'est :
2020 à 2022 : durée de la construction
2,5 : m³ de bois (toutes essences confondues)
2 500 : heures de réflexion et de travail
Une dizaine : copains travailleurs
10 600 : euros de dépenses
8 000 : euros de subventions accordées par la Région, le Département et la Commune
09/09/2022 : mise à l'eau, inauguration

Il est maintenant visible à Chailly, amarré en bordure du Canal d'Orléans et les adhérents peuvent enfin naviguer.

Au cours de l'année 2022 l'association a participé à des animations avec d'autres mariniers dans le cadre de l'ANCO* comme « Fay au fil de l'eau » à Fay aux Loges et « Escale en Fête » à Châlette.

L'association projette de participer à diverses animations en partenariat avec les associations locales et la commune de Chailly.

Prochaine Assemblée Générale : 24 mars 2023 à 18h00 (salle associative de Chailly) – curieux, bénévoles et nouveaux adhérents seront les bienvenus.

* ANCO : Association pour la valorisation du patrimoine, du tourisme et de la Navigation sur le Canal d'Orléans

Healthy Diou Fitness

Monémou Diouldé, Présidente 06 84 09 36 32

healthyd45@yahoo.com

Instagram : healthdioufit_coach_nutrition

Tous les mercredis de 18h30 à 19h30 (sauf pendant les vacances scolaires) à la salle située route de Thimory.

Nous en sommes à la troisième année avec une reprise dynamique depuis le mois de septembre.

Actuellement Healthy Diou Fitness accueille un petit groupe de femmes de tout âge qui ont comme objectif de maintenir leur forme.

Cette année nous sommes sur la continuité des années précédentes en travaillant le cardio au maximum et le renforcement musculaire.

Les séances d'octobre étaient basées sur la gym pilates rythmique " Octobre Rose ".

La différence de la gym douce est que le fitness peut s'avérer intense mais il faut savoir qu'il a pour but de travailler la musculature avec des exercices de force qui vont privilégier la perte de poids et l'affinement.

Diplômée comme coach en nutrition, mon rôle est de faire de la prévention santé en mangeant sainement et en pratiquant une activité physique car l'un ne va pas sans l'autre.

C'est avec plaisir que nous recueillons de nouveaux membres en vous souhaitant une bonne année 2023 !



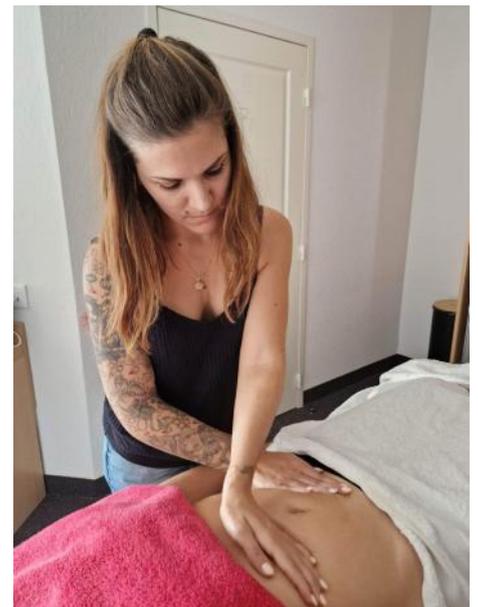
Élodie de Bulle de Douceur thérapeute énergéticienne bien-être

Depuis mars 2022 s'est ouvert un cabinet situé au 81 route de la Bourbonnière à Chailly-en-Gâtinais.

Élodie se déplace chez vous également et on peut la retrouver au chalet Holistique à Villemandeur

Cette passionnée vous permet d'essayer des moments de détente accessible à tous. Elle propose donc plusieurs techniques pour chouchouter le corps et l'esprit. Elle s'adapte aussi à des événements tels : moments duo, enterrement de vies de jeunes filles, groupes, parents enfants et pour cela elle travaille en partenariat avec deux gîtes sur la commune de Ladon et Boisseaux.

Dans sa gamme des soins pour une invitation au lâcher prise,



à la relaxation, à l'amour de soi, harmonie du corps et de l'esprit, massage des pieds et toujours en recherche de nouvelles techniques.

Il est possible d'offrir des bon cadeaux.

Pour cela retrouvez Élodie sur facebook :

Bulle Dedouceur Thérapeute Énergéticienne
ou contactez-la au 0671261484



Nos annonceurs

En insérant un encart publicitaire dans notre bulletin municipal, les annonceurs nous permettent de réduire le coût d'impression. La municipalité les remercie pour leur participation.



Bienvenue

ANDRE PEINTURE DECORATION

RAVALEMENT
VITRERIE
RELEVEMENTS SOLS & MURS

•Bellevue• 45260 CHAILLY EN GÂTINAIS
andrepeinture@wanadoo.fr
www.andrepeinturedecoration.com

02 38 96 24 08 - 06 87 91 16 91

Vos conseillers immobiliers de proximité
Chailly-en-Gâtinais et alentours



Carole **LENFANT**
Conseillère en immobilier
06 30 01 03 31
carole.lenfant@iadfrance.fr



Rémy **RIGHI**
Conseiller et manager en immobilier
06 02 65 03 07
remy.righi@iadfrance.fr



Tous travaux minipelle...

- . Arrachage de haies
- . Chemin d'accès
- . Assainissement...



Gérard LEROY

02 38 96 30 27

Hameau de Romaison - 45260 Chailly en Gâtinais
SIRET n° 353 139 256 00013

SARL LES COUVREURS DU GATINAIS
COUVERTURE-ZINGUERIE- RAMONAGE

MARCHAND SEBASTIEN
ENTRETIEN-RENOVATION-DEPANNAGE

LE NOUBLAIN
45260 CHAILLY EN GATINAIS

TEL/FAX 02.38.96.35.80
PORT 06.83.09.08.91
couvreurgatinais@yahoo.fr



ELAGAGE-ABATTAGE

M. SEDORNE Arbres de toutes espèces
Tél. : 06 14 63 33 68 Taille de haies
Tonte de pelouses
Plantations **PRIX CHOC !**
Enlèvement des bois sur demande
Entretien parcs et jardins

LA MENARDIERE 45260
CHAILLY EN GATINAIS

POSSIBILITÉ DE PAIEMENT EN 3 FOIS

DÉPLACEMENT ET DEVIS GRATUITS

RC 519 833 164 - Ne pas jeter sur la voie publique

Mémoires aux entreprises et particuliers
Vitres entreprises et particuliers
Devis gratuit



PLACE NET

**NOTRE SAVOIR FAIRE
POUR VOUS SATISFAIRE**

Votre contact **François MARTIN**
06.48.46.79.76 / 02.38.96.20.31
francois.martin88@sir.ir

SUR MESURE

ÉBÉNISTERIE MENUISERIE

Jean-Luc **BURETTE**

Fabrication & Création
Meubles - escalier
agencement cuisine
Menuiserie bois-mixte(bois alu) - PVC - ALU

02 38 55 84 79
12 route de Bellegarde - 45260 CHATENAY

www.ebenisterie-burette.com jean-luc.burette@wanadoo.fr



CHARPENTIER sarl

Maçonnerie - Plâtrerie - Carrelage
Isolation - Aménagement Intérieur
Aménagement de Combles

ZA du Bellegardois - 45270 BELLEGARDE
02 38 90 10 66 - contact@sarlcharpentier.com
SIRET 401 381 041 00029 - APE 4399C



